

# AFGHANISTAN



## | Aperçu |

### Faits marquants

- La stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, dont le but est de soutenir le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'assistance aux pays hôtes, demeure le cadre politique au sein duquel le HCR s'efforce d'atteindre ses objectifs de rapatriement et de réintégration en Afghanistan. La seconde réunion quadripartite sur la stratégie, accueillie par le Gouvernement afghan, s'est déroulée en janvier 2013 avec les Gouvernements des Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, et le HCR. Depuis lors, la mise au point d'un portefeuille de projets pour 2014, qui bénéficieront aux rapatriés en Afghanistan, articulé sur la

stratégie pluriannuelle régionale de solutions, a été achevée.

- Depuis 2002, 5,8 millions de réfugiés afghans sont rentrés chez eux, dont 4,7 millions avec l'aide du HCR et du Gouvernement. Représentant près de 25 pour cent de la population totale de l'Afghanistan, les rapatriés restent une population clé relevant de la compétence du HCR. En 2013, 39 600 réfugiés ont été rapatriés pendant l'année, soit 60 pour cent de moins que les 98 500 rapatriés qui l'avaient été en 2012.
- Les retours depuis le Pakistan ont diminué de 63 pour cent, et de 46 pour cent depuis la

### Présence du HCR | 2013

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>8</b>
<b>Total personnel</b>	<b>294</b>
Effectif international	32
Effectif national	256
JEA	1
VNU	4
Autres	1

République islamique d'Iran. L'incertitude dans les années de transition, en particulier avec les élections qui devraient se tenir en 2014 et le retrait prévu des forces internationales de sécurité en Afghanistan, a influencé la décision des réfugiés de ne pas regagner leur pays, beaucoup adoptant une approche attentiste.

- Le HCR préconisera l'utilisation du programme national de solidarité pour assurer des programmes

communautaires dans les zones de forts retours. Une évaluation globale des besoins a été réalisée fin 2013 pour identifier les manques, ce qui facilitera la programmation ciblée des partenaires humanitaires et du développement. Le HCR continuera de répondre aux besoins humanitaires des rapatriés qui résident en dehors des zones où les retours sont nombreux.

- Le 25 novembre 2013, la politique nationale afghane sur les déplacés internes, qui fournit un cadre à l'intervention d'urgence et aux solutions durables en faveur de cette population, a été présentée par le ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement, puis approuvée par le Conseil des ministres.
- L'urbanisation rapide a influé sur les besoins des réfugiés, des déplacés internes et des populations urbaines pauvres, qui ont eu du mal à avoir accès aux services essentiels, notamment l'eau, les abris, les soins de santé, l'éducation et les moyens de subsistance. La capacité de réponse du HCR a été débordée par cette tendance grandissante.

- Le ministère pour les réfugiés et le rapatriement, en étroite collaboration avec le HCR, a achevé un projet de loi sur l'asile et les réfugiés en Afghanistan. Faute de mécanisme juridique national relatif à l'asile et aux questions de réfugiés, le HCR s'est chargé de la détermination du statut de réfugié.
- Sur la base d'une lettre d'intention signée par le Coordonnateur résident des Nations Unies en Afghanistan, en février 2013, le HCR, l'OIT et le PNUD ont recensé les manques dans les services et les domaines de chevauchement en faisant l'inventaire de leurs programmes nationaux. Le HCR et la FAO ont également mis au point un programme conjoint pour promouvoir les compétences en matière d'activités rémunératrices basées sur l'agriculture pour les réfugiés afghans au Pakistan, afin qu'ils puissent ultérieurement regagner de manière durable l'Afghanistan.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

À la fin de l'année, environ 70 personnes avaient été reconnues comme réfugiées ; 70 autres avaient demandé l'asile en Afghanistan ; et plus de 16 000 individus vivaient dans une situation assimilée à celle des réfugiés. De plus, 124 000 personnes avaient été déplacées à l'intérieur du pays, portant à plus de 630 000 le nombre total de déplacés internes par

les conflits fin 2013. Des 39 600 Afghans qui sont rentrés de leur plein gré en Afghanistan en 2013, près de 31 200 venaient du Pakistan, environ 8 200 de la République islamique d'Iran et 200 d'autres pays.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Pays divers	70	70	39	39
Assimilés réfugiés	Pakistan	16 800	16 800	51	51
Demandeurs d'asile	Pays divers	70	70	36	50
Déplacés internes	Afghanistan	631 300	631 300	51	51
Déplacés de retour, y compris assimilés déplacés	Afghanistan	21 800	21 800	51	51
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Rapatriés afghans relevant de la compétence du HCR	275 500	275 500	50	50
Réfugiés rapatriés*	Pakistan	31 200	30 400	51	50
	République islamique d'Iran	8 200	8 200	51	50
	Pays divers	200	150	51	50
<b>Total</b>		<b>985 140</b>	<b>984 290</b>		

\* La ventilation démographique des rapatriés se rapporte à tous les rapatriés.

## | Résultats en 2013 |

### Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS</b>			
<b>Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus</b>			
<b>Résultats/impact</b> : un programme d'assistance au logement a permis à plus de 7 600 familles d'avoir accès à un hébergement sûr, un niveau minimal d'intimité et une base sociale et économique de subsistance.			
<b>Écarts</b> : les besoins d'un nombre considérable de familles vulnérables n'ont malheureusement pas pu être satisfaits au titre de cet objectif, en raison d'un manque de financement et de difficultés concernant les droits de propriété foncière. Le logement est demeuré l'un des besoins les plus pressants des rapatriés.			
<b>Pourcentage de ménages vivant dans des logements décents</b>	<b>Rapatriés afghans</b>	<b>100%</b>	<b>16.8%</b>
	<b>Déplacés internes afghans</b>	<b>100%</b>	<b>62%</b>
<b>Nombre d'abris permanents/à long terme fournis</b>	<b>Rapatriés afghans</b>	<b>6 500</b>	<b>1 279</b>
	<b>Déplacés internes afghans</b>	<b>656</b>	<b>404</b>
<b>SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION</b>			
<b>Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse relevée</b>			
<b>Résultats/impact</b> : le HCR a donné la priorité à la protection dans les zones de forts retours. Il s'est centré sur la prévention et le traitement de la violence sexuelle et sexiste et l'autonomisation des femmes, des hommes et des enfants, y compris la mobilisation communautaire et la coexistence. Par le biais d'un partenaire, l'Organisation a mené dix projets sur la violence sexuelle et sexiste et des séances de sensibilisation pour tous les rapatriés sur les droits des femmes, les droits de l'homme et la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.			
<b>Écarts</b> : en raison de l'insécurité et des obstacles à l'accès en découlant, et compte tenu également de la sensibilité de la question dans le pays, les femmes et les filles ont continué de faire face à des actes de violence sexuelle et sexiste dans plusieurs situations, notamment à l'école, pour obtenir des cartes d'identification, lors de la participation à des structures locales de prise de décision et à l'occasion de choix concernant le mariage. De plus, les mécanismes normalisés d'aiguillage et de réponse pour les victimes de cette violence faisaient défaut.			
<b>Mesure dans laquelle les victimes connues de la violence sexuelle et sexiste ont reçu un soutien</b>	<b>Rapatriés afghans</b>	<b>35%</b>	<b>20%</b>
	<b>Déplacés internes afghans</b>	<b>30%</b>	<b>20%</b>
<b>Nombre d'interventions de plaidoyer pour les droits des femmes et l'égalité entre hommes et femmes</b>	<b>Rapatriés afghans</b>	<b>50</b>	<b>10</b>
	<b>Déplacés internes afghans</b>	<b>20</b>	<b>5</b>
<b>PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS</b>			
<b>Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue</b>			
<b>Résultats/impact</b> : à la fin de l'année, une nouvelle base de données du système de surveillance des mouvements de population (appelé PTM, de l'anglais <i>Population Movement Tracking</i> ) était disponible en interne. Dans cette base de données, le HCR a déterminé près de 154 000 profils de personnes (dont plus de 124 000 ont été déplacées en 2013), ce qui lui a permis d'enregistrer plus en détail les informations sur les besoins de protection des déplacés internes.			
<b>Écarts</b> : il faut encore examiner et perfectionner le PMT			
<b>Pourcentage de déplacés internes pour lesquels des données ventilées par âge et sexe sont disponibles</b>	<b>Déplacés internes afghans</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dont le profil a été déterminé</b>		<b>200 000</b>	<b>154 164</b>
<b>ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE</b>			
<b>Législation et politiques définies ou renforcées</b>			
<b>Résultats/impact</b> : en l'absence d'une loi applicable sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, le HCR a continué d'évaluer les demandes d'asile.			
<b>Écarts</b> : le projet de loi nationale sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, préparé en 2012, a été examiné par le HCR en 2013 et présenté ultérieurement au ministère de la Justice pour le processus officiel d'adoption par le biais du Conseil des ministres et du Parlement.			
<b>Mesure dans laquelle la loi ou les politiques respectent les normes internationales</b>	<b>Réfugiés et demandeurs d'asile</b>	<b>60%</b>	<b>0%</b>
<b>Nombre de commentaires du HCR sur les documents juridiques et les projets fournis</b>		<b>20</b>	<b>20</b>
<b>SOLUTIONS DURABLES</b>			
<b>Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé</b>			
<b>Résultats/impact</b> : depuis 2002, 5,8 millions de réfugiés afghans sont rentrés chez eux, dont 4,7 millions avec l'aide du HCR et du Gouvernement. En 2013, 39 600 Afghans sont revenus de leur plein gré en Afghanistan, dont 31 200 depuis le Pakistan, 8 200 depuis la République islamique d'Iran et 200 d'autres pays. Il s'agit là d'une nette diminution des rapatriements par rapport aux années précédentes.			
<b>Écarts</b> : la faible capacité d'absorption, particulièrement dans les zones de forts retours, après les nombreux rapatriements réalisés entre 2002 et 2005 et, par voie de conséquence, l'insuffisance des services essentiels, même pour la population locale, ont influé sur les taux de retour. De plus, beaucoup de réfugiés rapatriés ont rencontré des difficultés, en particulier les premiers temps, pour se réinstaller dans leur communauté et pour exercer leurs droits sociaux, économiques, civils, politiques et culturels de la même manière que les communautés hôtes.			
<b>Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR ayant l'intention de revenir chez elles et qui sont rentrées de leur plein gré</b>	<b>Rapatriés afghans</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Nombre de vérifications du rapatriement librement consenti</b>		<b>172 000</b>	<b>38 766</b>

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement et départements provinciaux pour les réfugiés et le rapatriement, l'éducation et la santé publique.

#### ONG :

Afghan Agency for Integrated Development, Afghan Bureau for Reconstruction, Afghan General Help Coordination Office, Afghan Planning Agency, Afghan Public Welfare Organization, Afghan Unique Development Organization, Afghanistan National Construction Coordination, Agency for Rehabilitation and Energy Conservation, Agency of Consultancy for Training, Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan, Assistance for Health, Education and Development, Central Afghanistan Welfare Committee, Cooperation Center for Afghanistan, Coordination of Humanitarian Assistance, Coordination of Rehabilitation and Development Services for Afghanistan, Development and Care Group, Development and Humanitarian Services for Afghanistan, Emerging Leaders Consulting Services, Green Way Organization, High Afghanistan Rehabilitation Organization, Human Dignity Society, Human Resources Development Agency, Humanitarian Action for the People of Afghanistan, Intersos – Italie, Mediothek Afghanistan, New Consultancy and Relief Organization, New Irrigation Organization, Norwegian Project Office - Rural Rehabilitation Association for Afghanistan, Organisation of Human Welfare, Organization for Development Care and Gender, Organization for Relief Development, Razi Social Development Organization, Reconstruction and Social Services for Afghanistan Organization, Relief International, Sanayee Development Organization, Shafaq Reconstruction Organization, Shelter Now International, The Liaison Office – Afghanistan, Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan, War Child Royaume-Uni, Watan's Social and Technical Services Association, Women for Afghan Women, Youth Assembly for Afghanistan Rehabilitation.

#### Autres :

Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, UNOPS.

## Évaluation des résultats

Si l'année a commencé avec un taux exceptionnellement élevé de retours, le rythme a diminué nettement les mois suivants, avec 39 600 réfugiés rapatriés à la fin de l'année, soit 60 pour cent de moins qu'en 2012. La détérioration des conditions de sécurité, en particulier dans les zones reculées, a rétréci l'espace humanitaire et n'a guère incité les réfugiés à rentrer chez eux, compte tenu des élections fixées pour 2014 et du retrait prévu des forces internationales de sécurité. Le manque de ressources, la limitation des infrastructures de base et la rareté des offres d'emploi ou des moyens de subsistance ont également découragé les retours en l'absence de perspectives de réintégration.

La capacité limitée du Gouvernement afghan à assurer des services essentiels et le manque d'accès à certaines régions dû à l'insécurité et au conflit ont aussi créé des obstacles pour le suivi des programmes.

Le Haut Commissariat a versé des allocations de transport et de réintégration à près de 39 000 réfugiés rapatriés dans des centres où ils ont pu aussi recevoir des soins de santé et des conseils juridiques, se soumettre à un dépistage médical et des vaccinations, et suivre une formation pour les sensibiliser aux dangers des mines. Le HCR a également construit plus de 1 200 unités de logement dans les zones de forts retours et distribué des articles de secours essentiels aux ménages. Il a porté assistance à 50 000 rapatriés vulnérables avec des colis de préparation à l'hiver, notamment des articles de secours essentiels, des produits d'hygiène et du combustible. Il a facilité l'accès à l'eau potable de près de 69 000 rapatriés et membres de la communauté locale. De plus, il a mené 30 projets de formation professionnelle et de création de moyens d'existence dans dix sites, au bénéfice de bien plus de 4 000 rapatriés.

Des articles de secours essentiels distribués par le HCR (18 000 colis) ont aidé 111 000 déplacés internes par le conflit à satisfaire leurs besoins de base, alors que l'assistance de préparation à l'hiver améliorait les conditions de vie de 73 000 déplacés internes (plus de 10 000 familles) et 3 000 individus identifiés comme présentant des besoins spécifiques, dont 1 400 ont reçu une assistance directe en espèces alors que les 1 600 autres étaient secourus par le système d'aiguillage des modules. L'hébergement est demeuré l'un des besoins les plus pressants des rapatriés et des déplacés internes, spécialement dans les grandes villes, en raison des problèmes fonciers. Les familles déplacées à l'intérieur du pays se trouvant dans des circonstances particulièrement difficiles ont bénéficié de quelque 350 abris construits par le HCR.

Dans les zones rurales, l'accès à l'éducation est demeuré précaire. En effet, l'école la plus proche est souvent trop éloignée alors que les frais de scolarité de l'enseignement secondaire sont inabornables pour beaucoup de familles déplacées. De plus, le manque d'enseignantes dans les zones isolées contrarie la scolarisation des filles.

Un manque d'accès aux moyens de subsistance est aussi resté un obstacle majeur pour les déplacés internes à travers le pays. Dans le nord et l'ouest de l'Afghanistan principalement, 15 projets de formation, de travail payé en espèces et de moyens de subsistance ont bénéficié à plus de 7 500 déplacés internes.

La rareté de l'eau potable et de l'eau pour l'irrigation a constitué un problème majeur dans tout le pays.

## Collaboration avec les partenaires

Le ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement est demeuré le principal homologue gouvernemental du HCR pour le rapatriement librement consenti, le retour et la réintégration durables. En 2013, le HCR a continué de collaborer avec ce ministère et d'autres ministères compétents pour opérationnaliser les mémorandums d'accord signés avec plusieurs ministères de tutelle afin de garantir l'inclusion des rapatriés dans la planification des programmes prioritaires nationaux et en qualité de bénéficiaires. Le Haut Commissariat a aussi encouragé le rétablissement d'un comité national directeur, dirigé par le ministère pour les Réfugiés et le Rapatriement, pour faciliter la mise en œuvre conjointe et le suivi d'initiatives entreprises par le biais du Comité de coordination interministérielle dans le cadre de la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans en Afghanistan.

Au niveau provincial, le Département des réfugiés et du rapatriement a participé à une évaluation réalisée par le HCR avec d'autres partenaires afin d'identifier les manques et comprendre les besoins des rapatriés, des déplacés internes et des communautés hôtes.

L'Organisation a participé activement au processus du bilan commun de pays/plan cadre des Nations

Unies pour le développement en 2014-2019, pour que les réfugiés rapatriés et les déplacés internes figurent en bonne place dans les priorités du développement définies conjointement par l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Elle a aussi entamé des discussions spécifiques visant à garantir la complémentarité de l'œuvre de la FAO, de l'ONU-DC, de l'ONU-Femmes, de l'ONU-Habitat, du PNUD, de l'UNESCO, de l'UNICEF et d'ONG partenaires ciblées.

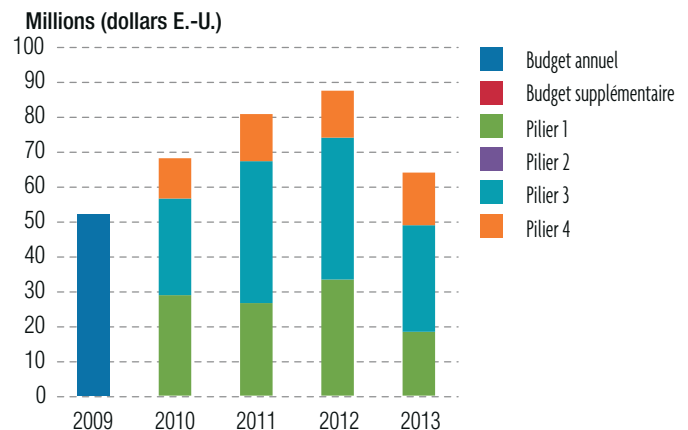
La coopération s'est poursuivie avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays et les institutions des Nations Unies concernées pour aligner la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans sur le cadre de solutions durables du Secrétaire général pour les déplacés internes et les réfugiés, pour lequel l'Afghanistan est l'un des pays pilotes.

Le HCR est demeuré le chef de file du module de la protection et il a dirigé conjointement le module des abris d'urgence/des articles non alimentaires. Il a coprésidé l'Équipe spéciale régionale et nationale sur les déplacés internes et a continué à collaborer étroitement avec le BCAH et l'OIM.

## | Informations financières |

Pour la première fois depuis 2008, le budget global, qui s'élevait à 131,4 millions de dollars E.-U., était inférieur de six pour cent à celui de 2012. Ce recul a coïncidé avec une diminution des chiffres relatifs aux rapatriés, associée à une incertitude accrue entourant la sécurité et la situation politique. Le niveau de financement disponible pour cette opération a permis de dépenser 63,9 millions de dollars E.-U., soit 49 pour cent des besoins d'ensemble.

### Dépenses en Afghanistan | 2009-2013



## Budget, revenus et dépenses en Afghanistan | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>38 231 787</b>	<b>65 790 765</b>	<b>27 352 674</b>	<b>131 375 226</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	13 622 424	17 546 135	9 500 949	<b>40 669 507</b>
Autres fonds disponibles / transferts	4 705 169	12 995 773	5 778 439	<b>23 479 381</b>
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>18 327 593</b>	<b>30 541 908</b>	<b>15 279 388</b>	<b>64 148 888</b>
<b>DÉPENSES PAR OBJECTIF</b>				
<i>Environnement de protection favorable</i>				
Droit et politique générale	1 133 630	0	0	<b>1 133 630</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	0	1 713 960	736 843	<b>2 450 803</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 133 630</b>	<b>1 713 960</b>	<b>736 843</b>	<b>3 584 433</b>
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>				
Enregistrement et établissement de profils	0	0	1 551 905	<b>1 551 905</b>
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 551 905</b>	<b>1 551 905</b>
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>				
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	0	1 241 215	538 653	<b>1 779 868</b>
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>1 241 215</b>	<b>538 653</b>	<b>1 779 868</b>
<i>Besoins de base et services essentiels</i>				
Santé	1 136 676	0	0	<b>1 136 676</b>
Eau	0	1 866 349	585 728	<b>2 452 077</b>
Abris et infrastructure	0	10 083 145	2 217 928	<b>12 301 073</b>
Articles ménagers et articles de base	1 229 743	3 569 506	3 134 121	<b>7 933 371</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	0	0	589 973	<b>589 973</b>
Éducation	1 133 630	1 338 794	538 653	<b>3 011 076</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 500 049</b>	<b>16 857 794</b>	<b>7 066 403</b>	<b>27 424 246</b>
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>				
Autosuffisance et moyens d'existence	0	3 423 268	1 277 778	<b>4 701 046</b>
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>3 423 268</b>	<b>1 277 778</b>	<b>4 701 046</b>
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	13 123 066	1 042	0	<b>13 124 108</b>
Réintégration	0	1 359 389	0	<b>1 359 389</b>
<b>Sous-total</b>	<b>13 123 066</b>	<b>1 360 431</b>	<b>0</b>	<b>14 483 497</b>
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	( 137)	137	3 178 575	<b>3 178 575</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	0	3 523 567	0	<b>3 523 567</b>
<b>Sous-total</b>	<b>( 137)</b>	<b>3 523 704</b>	<b>3 178 575</b>	<b>6 702 142</b>
Solde des versements aux partenaires d'exécution	570 985	2 421 536	706 158	<b>3 698 679</b>
<b>Total</b>	<b>18 327 593</b>	<b>30 541 908</b>	<b>15 056 315</b>	<b>63 925 816</b>

<sup>1</sup> Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.